

Patrick
CESCHIUTTI

Commissaire aux comptes inscrit
près la Cour d'Appel d'Amiens

13, rue du gouvernement
B.P. 190 - 02104 Saint-Quentin

Telephone
03 23 62 03 03

Fax
03 23 62 11 91

Courriel
pceschi@ca-bz

- CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE -

Association Loi 1901
Espace Louis Aragon

02700 TERGNIER

N°780 229 746 00026

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS
(Exercice clos le 31/12/08)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'entité «**CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE** » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédées, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont portées notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint-Quentin,
Le 2 Avril 2009



Le Commissaire aux Comptes,
P. CESCHIUTTI.

Patrick
CESCHIUTTI

Commissaire aux comptes inscrit
près la Cour d'Appel d'Amiens

13, rue du Gouvernement
B.P. 190 - 02104 Saint-Quentin

Telephone
03 23 26 03 03

Fax
03 23 62 11 91

Courriel
pceschiutti@caabz

- CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE -

Association Loi 1901
Espace Louis Aragon

02700 TERGNIER

N° 780 229 746 00026

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS
(Exercice clos le 31/12/08)

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint-Quentin,
Le 2 Avril 2009

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Ceschiutti', written in a cursive style.

Le Commissaire aux Comptes,
P. CESCHIUTTI.

Myriam LECOMTE

Expert Comptable
Commissaire aux comptes

CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE DE TERGNIER

*Espace Louis Aragon
02700 TERGNIER*

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2008**

3, boulevard Henri Martin - 02100 SAINT-QUENTIN
Tél. 03 23 05 95 08 - Fax. 03 23 05 95 19 - E.mail : expert.lecomte.ml@wanadoo.fr

N°TVA : FR54440047595 - SIRET 440 047 595 00010 - Code APE 741C

Inscrit au tableau de l'ordre des experts-comptables et sur la liste des commissaires aux comptes de la région d'Amiens
Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Sommaire

Bilan Association	2
Annexes aux comptes annuels	6
<i>PREAMBULE</i>	6
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	6
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	7
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	8
<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	9

Bilan Association

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Concessions, brevets, droits similaires	344	344				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Autres immobilisations corporelles	18 377	12 764	5 614	18,89	5 928	25,25
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
TOTAL (I)	18 722	13 108	5 614	18,89	5 928	25,25
STOCKS ET EN COURS:						
Autres créances						
. Autres					2 541	10,83
Valeurs mobilières de placement	18 020		18 020	60,64	12 259	52,23
Disponibilités	5 251		5 251	17,67	1 521	8,48
Charges constatées d'avance	832		832	2,80	1 224	5,21
TOTAL (II)	24 103		24 103	81,11	17 545	74,75
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	42 825	13 108	29 717	100,00	23 473	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 500	18,51	5 500	23,43
Report à nouveau	-12 411	-41,75	-28 681	-122,18
Résultat de l'exercice	22 994	77,38	16 270	69,31
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
TOTAL(I)	16 083	54,12	-6 911	-29,43
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement			16 053	68,38
TOTAL(III)			16 053	68,38
DETTES				
Fournisseurs et comptes rattachés	756	2,54	1 344	5,73
Autres	12 877	43,33	12 988	55,33
TOTAL(IV)	13 633	45,88	14 331	61,05
TOTAL PASSIF	29 717	100,00	23 473	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
<i>Montants nets produits d'expl.</i>									
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Subventions d'exploitation			254 748	84,22	252 910	81,55	1 838	0,73	
Dons			650	0,21	929	0,30	-279	-30,02	
Cotisations			31 042	10,26	32 169	10,37	-1 127	-3,48	
Produits liés à des financements réglementaires									
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			16 053	5,31	24 115	7,78	-8 062	-33,42	
Sous-total des autres produits d'exploitation			302 493	100,00	310 123	100,00	-7 630	-2,45	
Total des produits d'exploitation (I)			302 493	100,00	310 123	100,00	-7 630	-2,45	
PRODUITS FINANCIERS:									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			2 605	0,86	2 270	0,73	335	14,75	
Total des produits financiers (III)			2 605	0,86	2 270	0,73	335	14,75	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			140	0,05	50	0,02	90	180,00	
Sur opérations en capital			2 130	0,70	2 130	0,69		0,00	
Total des produits exceptionnels (IV)			2 270	0,75	2 180	0,70	90	4,13	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			307 368	101,61	314 573	101,43	-7 205	-2,28	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT									
TOTAL GENERAL			307 368	101,61	314 573	101,43	-7 205	-2,28	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Autres achats non stockés			3 955	1,31	3 753	1,21	202	5,38	
Services extérieurs			4 219	1,38	3 544	1,14	675	19,05	
Autres services extérieurs			18 626	6,16	19 781	6,38	-1 155	-5,83	
Impôts, taxes et versements assimilés			8 238	2,72	8 068	2,60	170	2,11	
Salaires et traitements			177 919	58,82	176 263	56,84	1 656	0,94	
Charges sociales			70 613	23,34	69 989	22,57	624	0,89	
Autres charges de personnel					28	0,01	-28	-99,99	
Dotations aux amortissements			314	0,10	482	0,16	-168	-34,84	
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées					16 053	5,18	-16 053	-99,99	
Autres charges			341	0,11	342	0,11	-1	-0,28	
Total des charges d'exploitation (I)			284 225	93,96	298 303	95,19	-14 078		
CHARGES FINANCIERES:									
Total des charges financières (III)									
CHARGES EXCEPTIONNELLES:									
Sur opérations de gestion			148	0,05			148	N/S	
Total des charges exceptionnelles (IV)			148	0,05			148	N/S	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
-------------------------------------	---	---	-----------------------------------	---

TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	284 373	84,01	298 303	88,19	-13 930	-4,66
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	22 994	7,60	16 270	5,25	6 724	41,33
TOTAL GENERAL	307 368	101,81	314 573	101,43	-7 205	-2,28

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2008 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2007 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 29 716,83 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 22 994,21 E.

Ces documents qui comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis sur la base des pièces, documents et informations portées à notre connaissance par l'entité.

Nous n'avons pas été informés de l'existence de litiges, engagements ou risques susceptibles de créer une charge pour l'entité et qui n'aurait été reflétée dans les comptes annuels au 31 décembre 2008.

Les contrôles réalisés ne constituent pas un audit, et en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion sur les comptes identifiés ci-dessus.

Nos travaux ont été effectués en conformité avec les diligences définies par notre cabinet dans le cadre des missions d'établissement des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 18 722

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	344			344
Immobilisations corporelles	19 089		712	18 377
Immobilisations financières				
TOTAL	19 434		712	18 722

Amortissements et provisions d'actif = 13 108

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	344			344
Immobilisations corporelles	13 161	314	712	12 764
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	13 506	314	712	13 108

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciel	344	344	0	1 ans
Mat.bureau et informatique	10 084	9 970	114	de 3 à 5 ans
Mobilier	654	654	0	5 ans
Instruments de musique	7 640	2 140	5 500	Non amortiss.
TOTAL	18 722	13 108	5 614	

Etat des créances = 832

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	832	832	
TOTAL	832	832	

Charges constatées d'avance = 832

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des dettes = 13 633

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	756	756		
Dettes fiscales & sociales	12 877	12 877		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	13 633	13 633		

Charges à payer par postes du bilan = 756

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	756
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	756

Annexes aux comptes annuels(suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

SUBVENTIONS RECUES

Subventions de Fonctionnement :

Les subventions de fonctionnement attribuées pour l'année 2008 avaient pour objectif d'apporter une contribution financière au fonctionnement de l'association.

Montant initial	Montant	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Subventions attribuées au cours de l'exercice 2007	252 910	16 053	16 053	0	
Ville de Tergnier	242 000				
Conseil Général de l'Aisne	12 748				
TOTAL	254 748				

Subventions d'investissement :

Une subvention d'équipement a été reçue du Conseil Général de l'Aisne pour un montant de 2 130 €. Il a été décidé de la constater en totalité dans le résultat de l'exercice.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Une convention de partenariat pour le développement de l'enseignement musical a été signée entre la Ville de Tergnier et le Conservatoire Municipal de Musique en date du 26 janvier 2004, prenant effet le 1^{er} janvier 2004.

La Ville de Tergnier s'est engagée par cette convention à mettre à disposition de l'Association, à titre gratuit, d'une part les locaux du Conservatoire, et d'autre part, les instruments et matériels estimés à leur valeur d'achat à 200 000 €.

Par ailleurs, les frais liés à la consommation d'eau, d'électricité, de chauffage ainsi que l'entretien restent à la charge de la Ville de Tergnier.

CHARGES ET PRODUITS

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.